



Pontarlier, le 28 septembre 2016

Communiqué de presse

Plan de la Ville de Pontarlier

Mise au point sur toute prospection publicitaire fallacieuse

Régulièrement, des démarches de prospection publicitaire sont menées sur le territoire communal pour l'édition de plans de Pontarlier et des communes de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Les entreprises intéressées par ce type de support de promotion doivent être informées que la société en charge de l'édition du plan officiel de notre territoire et de la régie publicitaire afférente est la suivante : **MCC (Média Contacts Création)** et sont invitées à contacter l'Office de Tourisme directement en cas de doute face à une éventuelle prospection fallacieuse.

Les autres entreprises d'édition de plans, dont certaines prospectent actuellement, ne peuvent donc mener des démarches de prospection au nom de la Ville de Pontarlier, de la CCGP ou de l'Office du Tourisme.

Rappelons que le plan de ville 2016 est disponible depuis fin mai à l'Office du Tourisme et en d'autres points de chalandise et que la prochaine édition paraîtra fin mai-début juin 2017. Les entreprises locales ne seront démarchées par MCC qu'au printemps 2017, aucune démarche officielle n'est donc en cours.

Renseignements - contact Presse :
Direction de la Communication et des Relations Publiques
Julie VERGER - 03 81 38 81 48